

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 23/05/2025

VOI.25.00.A01411

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
BOULEVARD WINSTON CHURCHILL, RUE DE VESOUL, ROCADE NORD
OUEST, CHEMIN DES MONTBOUCONS, AVENUE DES MONTBOUCONS, RUE
FRERES LUMIERE, AVENUE DE MONTJOUX, RUE FERDINAND BERTHOUD,
RUE DE CHAILLOT et RUE RAYMOND TOURRAIN

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 2ème partie, signalisation de danger, le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire

Vu l'arrêté municipal DAG.20.00.A113 du 21 septembre 2020 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN

Vu la demande de l'entreprise EUROVIA TPRE

Considérant que des travaux de reprise des réseaux sous encorbellement et ragréage des aciers sur piédroits des murs de soutènement de la trémie rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 23/05/2025 BOULEVARD WINSTON CHURCHILL et RUE DE VESOUL

ARRÊTE

Article 1 : Le 23/05/2025, la circulation des véhicules est interdite de 1h00 à 5h00 SUR LA BRETELLE D'ACCES AU BOULEVARD WINSTON CHURCHILL dans le sens BELFORT / DOLE. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 2 : Le 23/05/2025, une déviation est mise en place pour tous les véhicules circulant sur la bretelle du BD LEON BLUM depuis BELFORT en direction du BD WINSTON CHURCHILL. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant : :

- RUE DE VESOUL
- ROUTE NATIONALE 57 (N57)
- BRETELLE D'ACCES AU CHEMIN DES MONTBOUCONS
- CHEMIN DES MONTBOUCONS
- AVENUE DES MONTBOUCONS

Article 3 : Le 23/05/2025, la circulation est interdite sur le couloir de tourne à gauche en direction du BD WINSTON CHURCHILL de 1h00 à 5h00, RUE DE VESOUL face au N°48.



Article 4 : Le 23/05/2025, une déviation est mise en place de 1h00 à 5h00 pour tous les véhicules circulant sur la RUE DE VESOUL depuis le centre ville en direction du BD WINSTON CHURCHILL. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- RUE DE VESOUL
- ROUTE NATIONALE 57 (N57)
- ROUTE NATIONALE 57 (N57) / BRETELLE D'ACCES AU CHEMIN DES MONTBOUCONS
- AVENUE DES MONTBOUCONS

Article 5 : Le 23/05/2025, une déviation est mise en place de 1h00 à 5h00 pour tous les véhicules circulant sur la RUE DE VESOUL depuis la ROUTE NATIONALE 57 (N57) en direction du BD WINSTON CHURCHILL. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

- RUE DE VESOUL
- RUE FRERES LUMIERE
- AVENUE DE MONTJOUX
- RUE FERDINAND BERTHOUD
- RUE DE CHAILLOT
- BRETELLE RUE RAYMOND TOURRAIN

Article 6 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par SERVICE ETUDES ET TRAVAUX.

Article 7 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 8 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville, conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 22 MAI 2025

Pour la Maire,
Par délégation,

Cédric VOIRIN
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public

